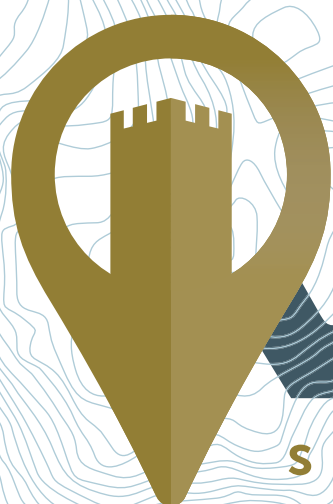




Vence

s o u r c e d ' i n s p i r a t i o n

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

**LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE
CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À
ÉLABORER UNE CHARTE DU CADRE DE VIE.**

PROGRAMMATION DES 7 ATELIERS

ATELIER N°1

Le 11 SEPTEMBRE 2024



IDENTITE ET FACTEUR
D'ATTACHEMENT

ATELIER N°2

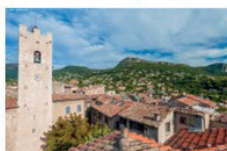
Le 24 SEPTEMBRE 2024



INSERTION URBAINE ET
PAYSAGERE

ATELIER N°3

Le 16 OCTOBRE 2024



QUALITE DES
OPERATIONS

ATELIER N°4

Le 5 NOVEMBRE 2024



NATURE EN VILLE

ATELIER N°5

Le 19 NOVEMBRE 2024



MIXITE SOCIALE ET
FONCTIONNELLE

ATELIER N°6

Le 11 DECEMBRE 2024



GESTION DES
CHANTIERS

ATELIER N°7

Le 17 DECEMBRE 2024



CONCERTATION ET
ASSOCIATION DES
VENCOIS AUX PROJETS



15 Rue Alexandre Mari, 06 300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org



vence.fr

MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE



MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE

QUELLE VILLE POUR DEMAIN À VENCE ?

LA VILLE DE VENCE A CHOISI DE MENER UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES HABITANTS VISANT À ÉLABORER UNE CHARTE DE L'URBANISME ET DU CADRE DE VIE.



Une charte de l'urbanisme et du cadre de vie, pourquoi ... ?

Elle propose des recommandations pour accompagner les projets de construction ou de réhabilitation portés sur des parcelles privées de la commune. Ces recommandations ont une visée pédagogique et incitative.

Elle permet de compléter les dispositions du Plan Local d'Urbanisme de la Métropole de Nice Côte d'Azur (PLUm) pour inciter les porteurs de projets à tenir compte des spécificités vençoises et à s'intégrer au mieux dans l'environnement de la commune, et à leur stipuler, qu'à Vence, l'avis de la population compte.

... Et comment ?

La commune de Vence a fait le choix d'une démarche co-construite, avec des ateliers de travail menés avec les habitants volontaires qui se sont inscrits auprès de la mairie suite à l'appel à participation. Au total 7 ateliers seront organisés, chacun d'entre eux permettant de nourrir les différentes dimensions de la charte. Pour ce faire, la ville a souhaité confier une mission d'accompagnement et d'animation de cette démarche à l'Agence d'Urbanisme Azuréeenne (AUA).



Des mots clés choisis par les participants pour définir l'esprit de l'atelier



Retour sur l'Atelier n°5 !

L'atelier, qui s'est tenu le mardi 19 novembre en présence de 12 participants avait pour objectif d'aborder les sujets de mixité sociale et fonctionnelle. En d'autres termes, il s'agissait de réfléchir en quoi les futurs projets de construction sur la commune peuvent contribuer au vivre ensemble, à l'inclusion (sociale, intergénérationnelle, personnes en situation de handicap), à l'équilibre territorial, et au dynamisme de la commune.

Comme pour chaque atelier, l'agence d'urbanisme azuréeenne a partagé quelques données de mise en contexte de la thématique sur la commune, puis les participants ont mené des travaux en groupes pour définir les enjeux pour la commune, ainsi que des propositions de recommandations à intégrer dans la future charte de l'urbanisme et du cadre de vie.

MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE

De quoi parle-t-on quand on parle de mixité sociale et fonctionnelle ?

La mixité c'est quoi ?

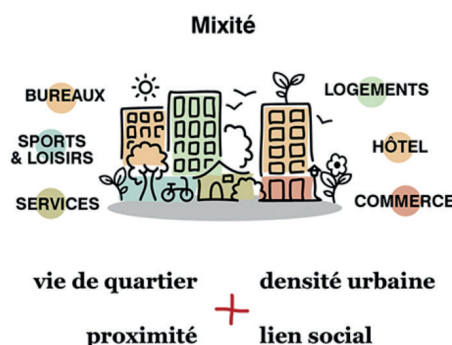


Proposer des logements pour tous, de typologies diversifiées pour accueillir :

- Tous les âges de la vie
- Les personnes en situation de handicap
- Les différentes catégories sociales

« Nous devons apprendre à vivre comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots. »

Martin Luther King



Proposer une ville vivante et animée développant une offre variée :

- Commerces
- Services / équipements
- Tiers lieux ...
- Espaces partagés ...

MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE

Et concrètement pour Vence ?

Comme pour chaque atelier, il était important de tenir compte de certaines réalités de Vence pour orienter et guider les réflexions, notamment :

- **Les besoins en termes de logements sociaux :**

617 demandes de logement social sont en attente à Vence, bien que 45% de la surface des nouvelles opérations soit consacrée aux logements sociaux.

Les objectifs fixés par la loi SRU ne sont pas atteints à ce jour, avec de fortes pénalités financières appliquées mais aussi avec un constat d'une situation de fragilité pour les personnes en attente d'un logement ; il est important de rappeler également que sur le territoire métropolitain, plus de 70% de la population sont éligibles au critère du logement social (données PLH 2017/22) , qui concerne donc une population variée.

- **Les enjeux liés au vieillissement de la population :**

Près de **34% de la population à Vence a plus de 60 ans** (données INSEE 2021), cette tendance, nationale et en continuelle progression, pose la question de l'adaptation des habitats pour les plus âgées et de leur inclusion dans la cité.

- **La dynamique économique de la commune et l'équilibre territorial :**

Vence est appréciée pour **sa dynamique économique et commerciale, qui génère des emplois** (38% des actifs travaillent sur la commune) et bénéficie également d'un niveau d'équipements confortable, équivalent à celui de la métropole

Une dynamique intéressante qui mérite d'être préservée et un accès aux services de proximité au cœur des préoccupations, et cela, quel que soit le lieu d'habitation sur la commune.



MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE

Que retenir de ce cinquième atelier ?

Sur cette large thématique, les participants ont pu partager leur conviction autour d'une nécessité de ville conviviale et partagée entre tous, en appui sur une interaction gagnant/gagnant entre le collectif et l'individuel... Ils ont ainsi identifié ce qui leur semblait important à préserver ou à impulser pour Vence :



- **En matière de mixité sociale** : Il est apparu important de proposer un accueil digne pour tous en termes de logements, mais aussi de favoriser le vivre-ensemble (« proposer des espaces où on fait société ensemble, quel que soit notre âge, notre niveau social, notre origine ou notre situation de handicap ») et de savoir intégrer des personnes de tous horizons (personnes âgées, en situation de handicap, jeunes, etc.).
- **En matière de mixité fonctionnelle** : La pluralité des programmes développés au sein des opérations est au cœur de ce partage et permet également de respecter l'équilibre en offre au sein du territoire communal, en tenant compte de l'existant et en anticipant l'avenir et les besoins futurs des habitants.

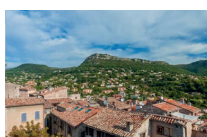
Les travaux ont alors permis de faire émerger 4 éléments clés :



Proposer une offre de logement accessible au plus grand nombre : ainés, personnes en situation de handicap) au travers d'une offre de logements de typologie variée et modulable pour répondre aux différentes périodes de vie.



Créer un cadre urbain qui favorise les échanges, l'équité et le bien-être collectif, en intégrant des espaces de convivialité, de partage, de vivre-ensemble qu'ils soient en intérieur ou en extérieur (buanderie, jardins partagés...).



Contribuer au dynamisme et à l'animation de la commune au travers de l'intégration de programmation variées et adaptées au contexte de l'opération.



Éviter des concentrations homogènes de population ou d'activités (uniquement résidentielle / ou uniquement économique).

MIXITÉ SOCIALE ET FONCTIONNELLE

La parole aux participants

Extraits des expressions des participants



« Tout projet doit abattre les barrières, il faut créer des structures qui permettent le collectif et créer les conditions de l'échange. »



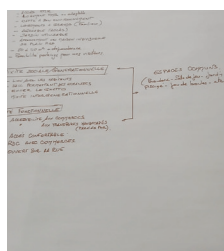
« La mixité générationnelle, c'est l'avenir, c'est absolument indispensable pour tous. »



« La charte permettra de donner des orientations pour continuer à construire et donc à se développer tout en incitant les futures constructions à respecter certaines spécificités de Vence, et en particulier les éléments auxquels les gens sont attachés ».

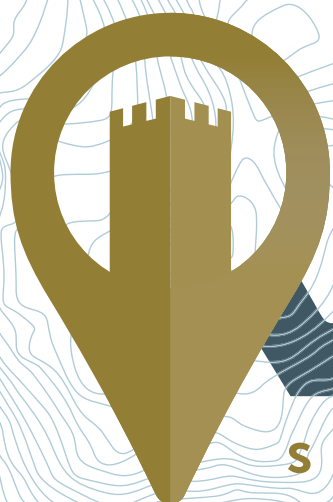


« Vence a la capacité à proposer une société inclusive et il faut garder cette singularité ».



« Cette charte est très importante car c'est un outil de négociation avec les promoteurs. Ce texte peut devenir un élément majeur de l'organisation à Vence ».

« Belle rencontre autour de cette table, merci pour cet échange ».



Nvence

source d'inspiration



15 rue Alexandre Mari, 06300 Nice
04 97 13 43 29
contact@agenceurbanismeazurienne.org